



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi
Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement

Présentation du Mécanisme Communautaire et Décentralisé de Développement de l'Assainissement Rural (MCDAR)

*Présentation de Monsieur Arouna TRAORE
Conseiller technique au Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement*

ELEMENTS DE CONTEXTE:

Engagement du Sénégal à des initiatives internationales

1. **Objectifs du Millénaire pour le développement (OMDs) à l'horizon 2015;**
2. **Déclaration d'E-Thekweni (février 2008)** avec l'objectif des pays africains de **consacrer au moins 0,5% de leur PIB à l'assainissement ;**
3. Résolution du sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine à **Sharm El Cheik (juin 2008) ;**
4. Initiative **Assainissement et Eau pour Tous** est une bonne opportunité pour contribuer à améliorer, l'accès des populations aux services liés au secteur de l'Eau potable et de l'Assainissement.

ELEMENTS DE CONTEXTE:

La part faible du Budget Consolidé d'Investissement (BCI) dans le financement de l'assainissement rural

Sur un besoin de financement de 91,6 Milliards de F CFA, 60,7 Milliards F CFA ont été mobilisés en fin 2012 soit un taux de réalisation de la composante assainissement rural dans le plan d'investissement du PEPAM de 66,3%.

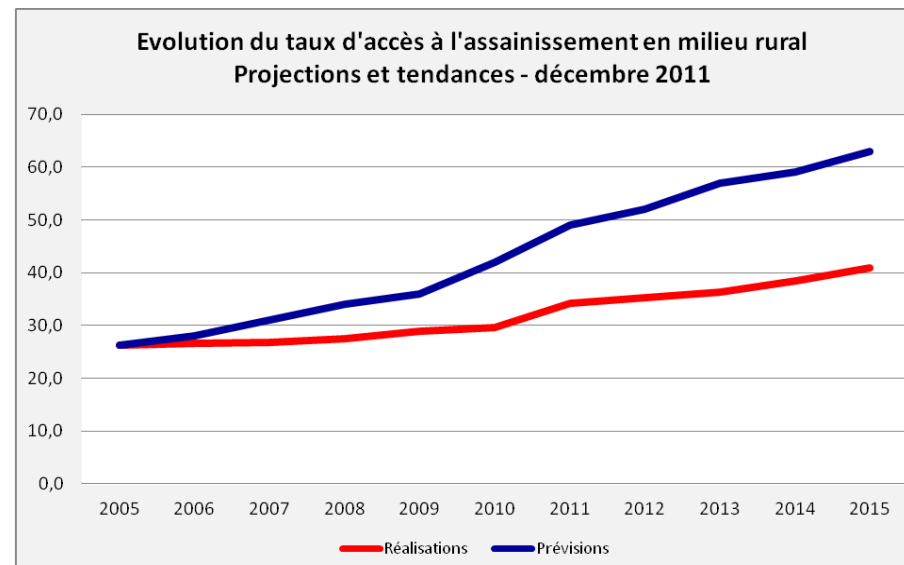
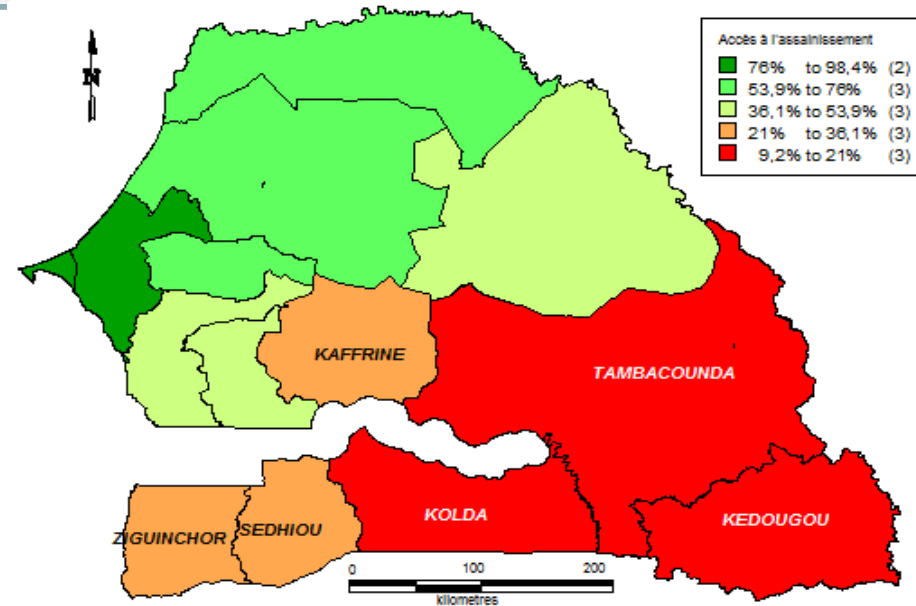
→ Cependant, la **part de l'Etat est seulement de 5,8%** dans le financement de l'assainissement rural.

ELEMENTS DE CONTEXTE:

le faible Taux d'accès

Le taux d'accès à l'assainissement en milieu rural est de 35,6% en fin décembre 2012 pour un objectif en 2015 de 63%.

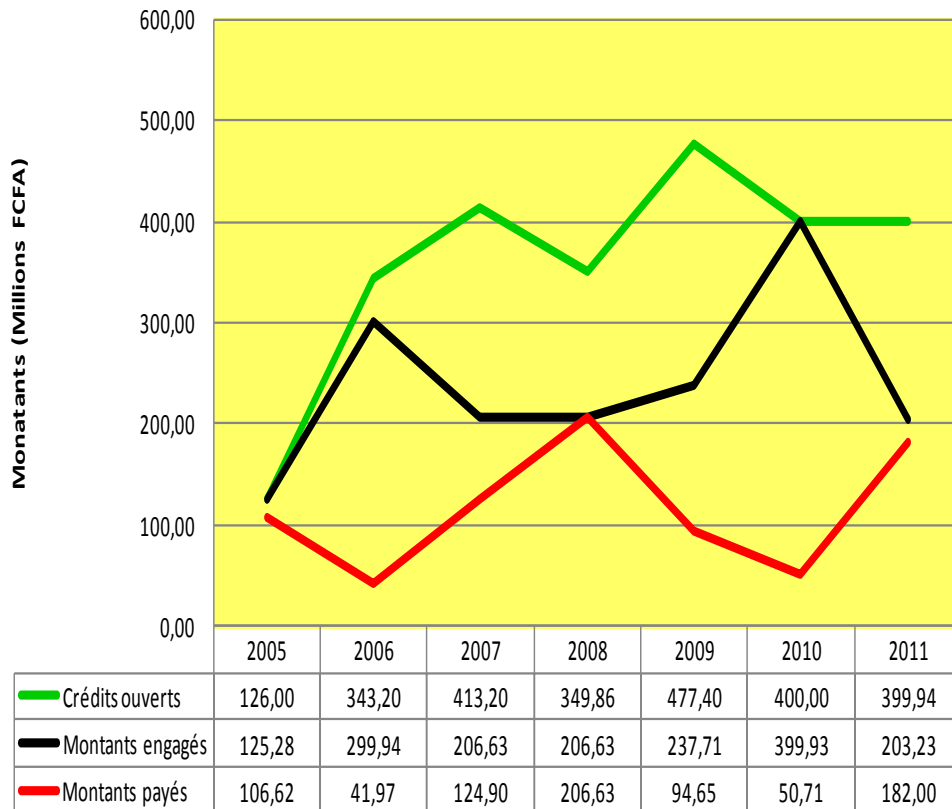
→ Contrairement à l'eau potable, l'atteinte des OMD pour le sous-secteur de l'assainissement rural reste un **objectif à plus long terme.**



ELEMENTS DE CONTEXTE:

Faible taux d'absorption des crédits alloués

Exécution des ressources internes du BCI - Assainissement Rural - 2005-2011



A cause de difficultés notoires dans **l'absorption des crédits** inscrits sur le Budget Consolidé d'Investissement



*Le sous secteur de l'assainissement rural a perdu des ressources d'un montant de **829,53 millions FCFA** sur un total de **2.383,66 millions FCFA** programmés (**35%**) durant la période 2006-2011.*

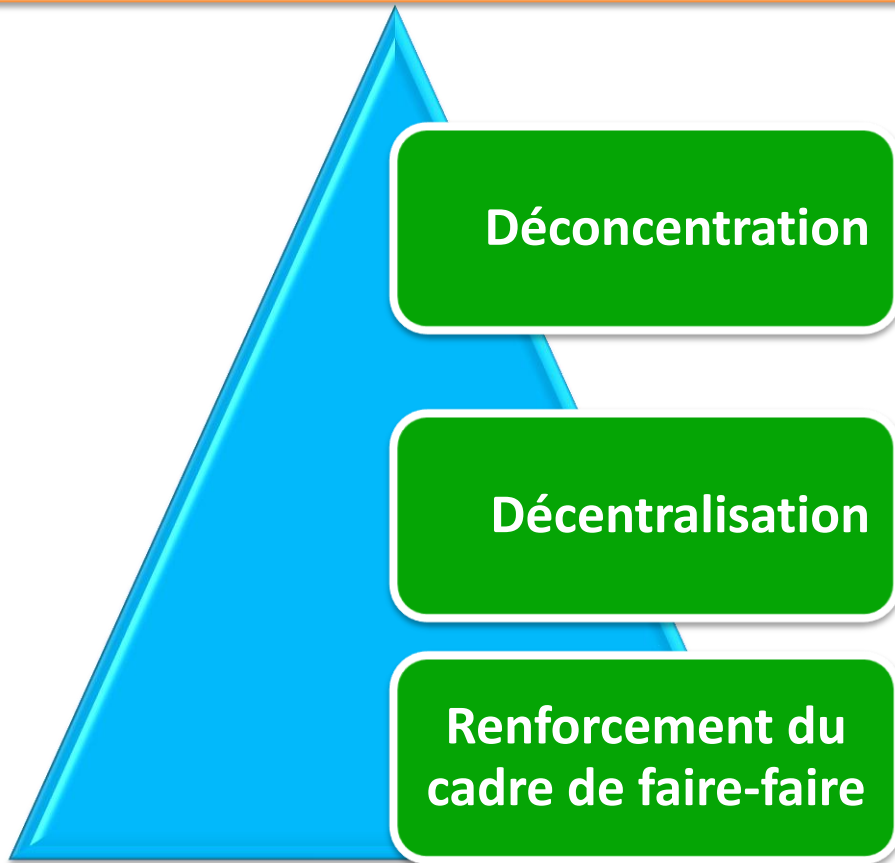
MCDAR : UNE SOLUTION AU PROBLEME ?

Objectifs:

- 1. L'augmentation de la part de l'Etat dans le financement** du programme d'investissement du sous-secteur et ;
- 2. L'Amélioration du taux d'accès** à l'assainissement rural;
- 3. L'accroissement des capacités d'absorption** des crédits de la Direction de l'Assainissement (DA)

APPROCHE DU MCDAR

2. Mise en oeuvre



- Renforcement technique, institutionnel et managérial des SRA ;
- Meilleure responsabilisation des services périphériques dans la chaîne de mise en œuvre des projets et programmes ;
- Réduire la centralité du pilotage des projets et programmes.

- Meilleure implication des collectivités locales dans le financement du sous-secteur et dans la chaîne de mise en œuvre des projets ;
- Meilleure articulation entre les approches de planification et les politiques d'investissement.

- Renforcement de la spécialisation et des opportunités de partenariat avec le privé pour le développement du sous-secteur de l'assainissement.

**Trois (03) piliers du Mécanisme
Communautaire de Développement
Décentralisé de l'Assainissement Rural**

MCDAR : GENERER LA DEMANDE

Principes opérationnels majeurs :

- ❑ **Utilisation des PLHA** pour l'identification de **microprogrammes d'investissement** sur la base de processus locaux participatifs adoptés par les conseils ruraux et approuvés par les autorités administratives :
- ❑ **Signature de conventions de partenariat avec les collectivités locales** qui permettent d'engager les autorités élues dans le pilotage, le financement, la mise en œuvre, et le suivi-évaluation du programme ;
- ❑ **Implication des conseils ruraux et des populations** organisées en *Commission d'Appui à la Mise en Œuvre du Programme (CAMOP)* dans les opérations de collecte de la demande ;
- ❑ **Partenariat stratégique avec EAA** dans le cadre d'une convention avec la DA pour la maîtrise d'œuvre du volet ingénierie sociale du programme.

MCDAR : REALISATION DES TRAVAUX

Principes opérationnels majeurs :

- ❑ **Développement d'une offre locale de service** par la formation de maçons locaux recrutés en collaboration avec les conseils ruraux pour privilégier l'approche de développement du terroir ;
- ❑ **Utilisation des procédures nationales** (Code des Marchés Publics du Sénégal) **pour les acquisitions ;**
- ❑ Optimisation et surtout célérité à travers :
 - ✓ La séparation des marchés en masses distinctes :
 - 1) La passation de **marchés de fournitures des matériaux** au **niveau central par la DA ;**
 - 2) La passation de **marchés de travaux avec des PME** par les **services régionaux de l'assainissement** pour la réalisation des ouvrages ;
 - 3) La passation de **marchés de travaux** avec les entreprises chargées de la réalisation des édifices publics par la DA.

MCDAR : MECANISMES FINANCIERS

Mobilisation des ressources de l'Etat

- Inscriptions en **titre 5 du montant du financement;**
- **Ouverture d'une caisse d'avance** au nom de la Direction de l'Assainissement pour le paiement des GIE en charge de la main d'œuvre et des dépenses urgentes;
- un plan de travail et un plan de décaissement.

Mobilisation des ressources de EAA

- Les ressources financières mobilisées par EAA seront versées sur la base de procédures d'appels réguliers de fonds dans un compte commercial ouvert par la DA dans des conditions prévues par la convention d'exécution

Exécution des dépenses

- **le paiement des fournisseurs et entreprises de travaux (édicules publics)** sera fait à travers la procédure classique d'engagement, d'ordonnancement, de liquidation et de règlement,
- **Le paiement des PME (travaux communautaires) se fait à travers la caisse d'avance ;**
- **les paiements des frais de coordination, de gestion et suivi-évaluation** se font aussi à travers la caisse d'avance.

MCDAR : FINANCEMENT DU PROGRAMME

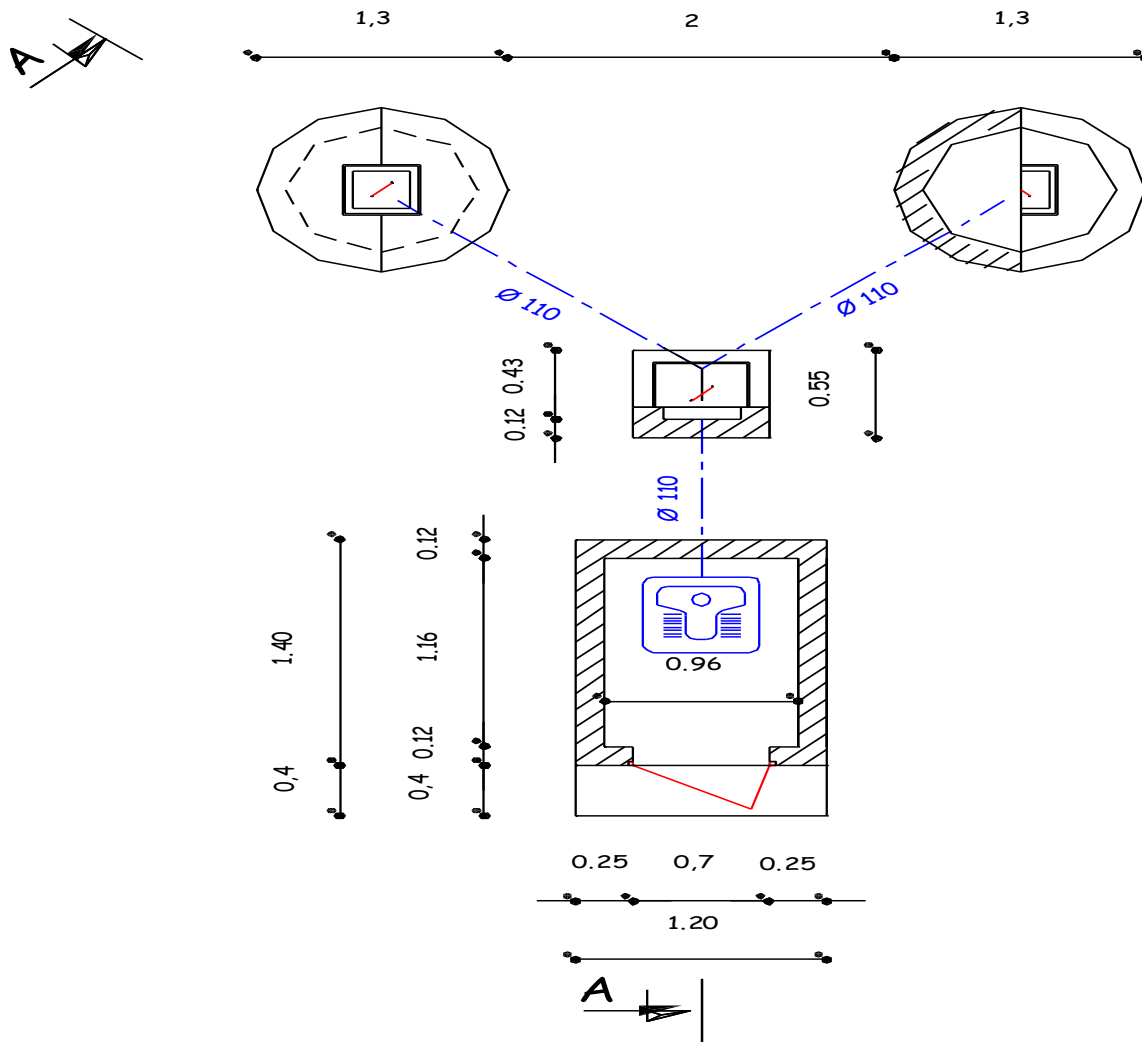
Sources de financement	Montant	%	
EAA	405 000 000	5,5%	→ pour l'IEC
Etat	6 660 000 000	90,2%	→ pour l'infrastructure de latrine
Collectivités Locales	45 000 000	0,6%	→ pour les édicules publics
Bénéficiaires	271 875 000	3,7%	→ Caution de 10 000 F CFA/cabine
Total	7 381 875 000	100%	

Durée du programme : 3 ans (2013-2015)

- Budget BCI 2013: **1,0 Milliards FCFA dans le BCI 2013**
- Budget BCI 2014: Inscription de **1,0 Milliards FCFA**
- Accord de EAA de mobiliser 405 millions – Convention signée en **fin janvier 2013**

MCDAR : MODELE DE LATRINE RETENU

LA TOILETTE A CHASSE MANUELLE (TCM)

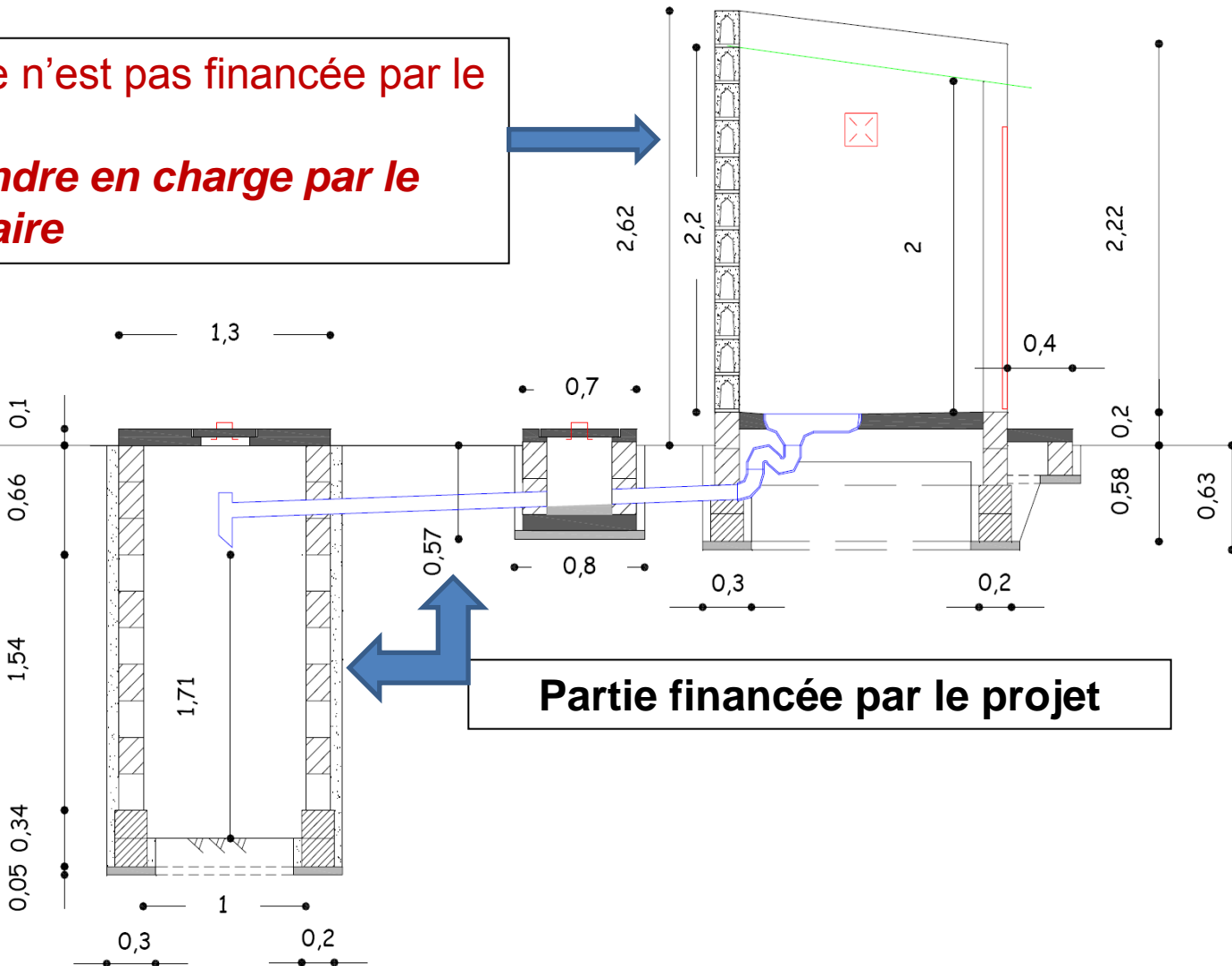


Vue en plan
Schéma type TCM

MCDAR : MODELE DE LATRINE RETENU

LA TOILETTE A CHASSE MANUELLE (TCM)

La cabine n'est pas financée par le projet
→ A prendre en charge par le bénéficiaire



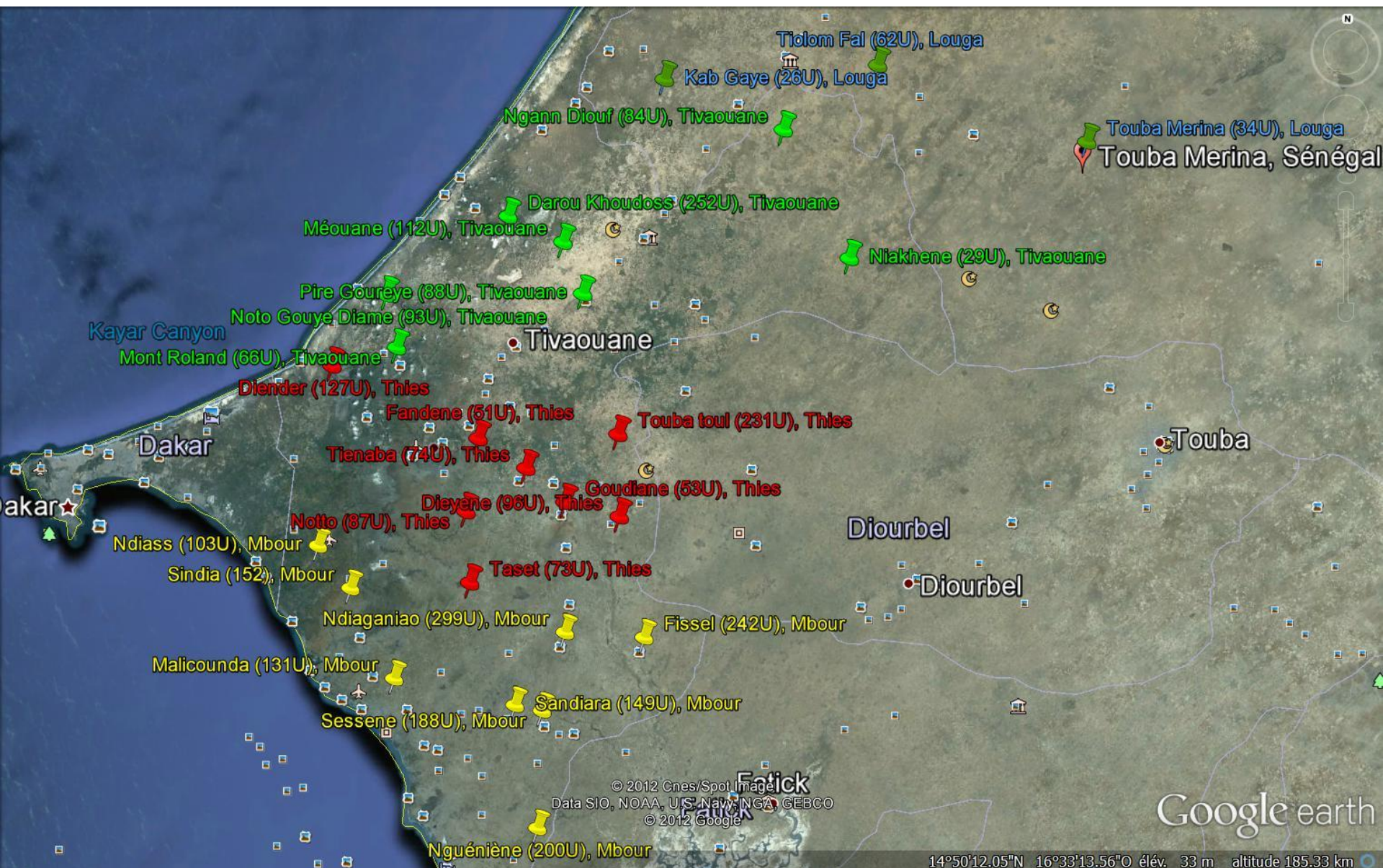
Partie financée par le projet

MCDAR : RESULTATS ATTENDUS

- **14 000 latrines adéquats** sont réalisés pour desservir 140 000 personnes en assainissement ;
- Les bonnes pratiques en matière d'hygiène seront améliorées auprès d'au moins **72.000 ménages** de la zone d'intervention du programme ;
- **180 Edicules publics** sont réalisés pour au moins 18.000 usagers dans les lieux communautaires en rapport avec les conseils ruraux ;
- Le Mécanisme Communautaire et Décentralisé de Développement de l'Assainissement Rural (MCDAR) est rendu opérationnel de manière satisfaisante pour les différentes parties prenantes.



MCDAR : ZONE DU PROJET 2013 (Régions de Thiès et de Louga)



MCDAR : Le cadre de pilotage

MEF

MHA

EAA

DCEF DGCPT

DA UCP

RR EAA

CRF

SRA CR

Equipe EAA
BE

CAMOP

SFD

Maçons

❑ *Comité de Pilotage par arrêté du MHA ;*

❑ *Comités d'appui à la mise en œuvre du projet (CAMOP);*

❑ *Comités Locaux de Projet (CLP);*



**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**